

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE  
DE**

**BRUGNY-ABLOIS-VINAY**

1, Place du Général de Gaulle  
51530 SAINT MARTIN D'ABLOIS



**BRUGNY-  
VAUDANCOURT**



**SAINT MARTIN  
D'ABLOIS**



**VINAY**

## Réunion du 14 septembre 2021

### ORDRE DU JOUR

1. Avenant au lot gros œuvre : drain périphérique
2. Avenant au lot CVC : modification appareillage de climatisation
3. Dommage ouvrage : Analyse des offres et choix du prestataire
4. Présentation de la garderie du mercredi
5. Questions diverses

# COMPTE RENDU DU CONSEIL SYNDICAL DU SISCOBAVI DU 14 SEPTEMBRE 2021

Etaient présents :

## **Membres de la commune de Saint Martin d'Ablois :**

Mr DUPONT Benoît, Mme FONTANESI, Mme Maryline THIEBAUT

## **Membres de la commune de Brugny- Vaudancourt :**

Mr LEJEUNE André, Mr LIAGRE Antoine

## **Membres de la commune de Vinay :**

Mme COLLIN Josiane, DECARRIER Florence, Mr GAUTRON Rodolphe,

**Membres absents excusés :** Mmes LEBEAU Emilie-Sophie, JUSTINE-CANIVEZ Isabelle, OUDART Elise, Mrs BANCHET Alain, LECOMTE Jeremy

Le quorum est atteint

Ouverture de la séance à 18h35

Mm LEJEUNE André a été désignée en qualité de secrétaire de séance par l'Assemblée.

## **1. Avenant au lot gros œuvre : drain périphérique**

Il n'a pas été prévu lors de l'appel d'offre le drainage périphérique des constructions enterrées : salle de motricité, classe de maternelle 3, n'y au niveau des murs de soutènement de la cours.

L'entreprise Chelmas propose l'installation d'un drain batifibre ne nécessitant pas d'enrobage de cailloux et natte de protection

Devis DE0.4253 du 25/06/21 total : 10 166.50 € HT, 12 199.80 TTC

- Drainage des bâtiments enterrés avec pose d'une nappe alvéolée et drain batifibre CR8 : 4366€ HT
- Drainage des murs soudainement de la cours drain batifibre CR8 seul : 5800.50 € HT

Suite à la pénurie de drain batifibre et pour ne pas retarder le chantier, l'entreprise Chelmas propose de passer en system traditionnel : drain agricole sur lit de cailloux enrobé d'un géotextile.

Le temps de mise en œuvre est plus important l'entreprise présente le devis DE0.4254

Plus-value drain agricole + cailloux drainants + géotextile : 892.40 € HT , 1070.88€ TTC

Total drainage : 11 058.90€ HT soit 13 270.68 € TTC

**Le SISCOBAVI, après en avoir délibéré par : à l'unanimité**

- **Accepte les 2 devis pour un montant de 11 058.90 €, 13 270.68TTC**
- **Autorise le président à signer les 2 avenants**

## **2. Avenant au lot CVC : modification appareillage de climatisation**

Le devis porte sur :

- L'installation d'appareil type cassette en remplacement des muraux dans la partie existante (le bureau d'étude CVC ne pensait pas qu'il y avait un faux plafond...)
- Le raccordement des unités de la motricité et de l'existant sur le groupe VRV de l'extension arrière posée au sol. Plus besoins d'accéder en toiture pour l'entretien.  
L'augmentation de puissance du groupe VRV  
Devis N° 21.083 : 17 876.00€ HT
- Après négociation l'entreprise accepte de réviser son offre à 17 000.00 € HT
- D'effectuer l'entretien du système de climatisation réversible de l'extension de la cantine gratuitement

**Le SISCOBAVI, après en avoir délibéré par : à l'unanimité**

- **Valide le devis 21.083 du 03/09/2021 à 17 000.00 € HT, 20 400.00€ TTC**
- **Valide la proposition d'entretien gratuit de la climatisation réversible de l'extension de la cantine**
- **Autorise le président à signer l'avenant**

## **3. Dommage ouvrage : Analyse des offres et choix du prestataire**

L'appel d'offre fait partie de la mission de l'AMO ASCITE

Présentation de l'analyse par ASCITE des 2 offres reçus : SMABTP et GROUPAMA

Proposition SMABTP : 8 152.25 € TTC

Proposition GROUPAMA : 7 447.33€ TTC

<b>CLASSEMENT SUR BASE</b>	<b>SMABTP</b>	<b>GROUPAMA Nord-Est</b>
Note technique / 60 points	45,00	47,00
Note financière / 40 points	36,54	40,00
<b>Note totale / 100 points</b>	<b>81,54</b>	<b>87,00</b>

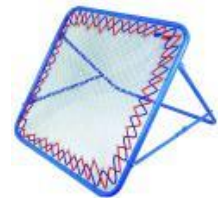
ASCITE propose de retenir la société GROUPAMA sur son offre de base à 7 447.33€ TTC

**Le SISCOBAVI, après en avoir délibéré par : à l'unanimité**

- **Retiens la société GROUPAMA pour l'assurance Dommage Ouvrage pour un montant de 7 447.33€ TTC**
- **Autorise le président à signer le devis**

## 4. Présentation de la garderie du mercredi

- Mlle Aurore POMMERA nous à informer fin août qu'elle ne souhaite plus faire partie de l'équipe alors que lors de la réunion préparatoire de juin elle était très motivée. Elle assurera le service jusqu'aux vacances de la toussaint (vacances non comprise)  
IL est donc nécessaire de trouver une autre personne
  - Une majorité de parent n'a pas lu les nouvelles consignes de fonctionnement de la garderie
    - Apporter une paire de basket propre pour aller au gymnase
    - Nouveaux horaires : pour l'organisation des activités,
      - Accueil échelonné du matin : 7h30 => 8h55
      - **Activités du matin : 9h00 => 12h00**
      - Départ des enfants qui ne restent pas à la cantine : 12h=>12h15
      - Cantine et Jeux libres : 12h => 13h30
      - Accueil échelonné de l'AM : 13h30 => 13h55
      - **Activités AM : 14h00 => 16h45**
      - **Goûter et Jeux libres : 16h45 => 17h30**
      - Départ échelonné des enfants : 17h30 => 18h30
  - Achat d'équipement sportif décathlon pro pour 538€ TTC :
    - 5 jeux de tir à l'arc
    - 2 buts TCHOULBALL
    - 3 jeux quilles finlandaises
    - 2 baudruches pour ballon 84 cm
- Une commande papeterie 477.24 € TTC : crayons de couleurs, gouache, paillettes etc...
- En prévision : jardinage à l'arrière de la cantine : achat de carré de 1m\*1m + terreau + outils + graine etc
- La fréquentation est assez élevée 23 enfants le 15/07, 10 inscrit au minimum pour le mercredi 06/10
- Les retours sont très bons, les enfants très content



Fin de séance 19h40